



Luxembourg, le 29.09.2025

AVIS Perturbation 2025/746 du 29.09.2025

Objet: Lignes 212, 223, 243, 244, 261, 291, 350, B14, C11, C20, D01, E33 et E36

En raison de travaux routiers, **la rue de la Gare à Junglinster** sera barrée à toute circulation

à partir du lundi 3 novembre 2025 et jusqu'à nouvel avis. (+/- 6 mois)

Les mesures suivantes seront prises pendant la durée des travaux:

Lignes 212, 223 et 291

Les courses d'autobus concernées en provenance de Echternach/Junglinster-P+R/Diekirch feront demi-tour via la gare routière de Junglinster et circuleront via la route de Luxembourg – C.R.121A vers Gonderange – suite itinéraire normal et vice-versa.

- Seront exceptionnellement desservis les arrêts de Junglinster-Op de Fréinen et Gonderange-Mierchen.
- Ne sera pas desservi l'arrêt de Gonderange-Op der Gare respectivement l'arrêt de Gonderange-Eeschëlerstr.

Lignes 243 et 244

Les courses d'autobus concernées au départ de Junglinster P+R feront demi-tour après la desserte de l'arrêt de Junglinster-Op der Gare et circuleront via la route de Luxembourg – C.R. 121A vers Gonderange – desserte exceptionnel de l'arrêt de Gonderange-op der Gare (respectivement Gonderange-Eeschëlerstr. au retour) – C.R.132/C.R.129 – suite itinéraire normal et vice-versa.

- Sera exceptionnellement desservi l'arrêt de Gonderange-Op der Gare respectivement l'arrêt de Gonderange-Eeschëlerstr.

Ligne 261

Les courses d'autobus concernées au départ de Junglinster P+R feront demi-tour après la desserte de l'arrêt de Junglinster-Op der Gare et circuleront via la route de Luxembourg – C.R. 121A vers Gonderange – desserte exceptionnel de l'arrêt de Gonderange-op der Gare (respectivement Gonderange-Eeschëlerstr. au retour) – C.R.132/C.R.129 – suite itinéraire normal et vice-versa.

- Seront exceptionnellement desservis les arrêts de Junglinster-Op de Fréinen, Gonderange-Mierchen et -Op der Gare respectivement l'arrêt de Gonderange-Eeschëlerstr.

Ligne 350

Les courses d'autobus concernées au départ de Junglinster P+R feront demi-tour après la desserte de l'arrêt de Junglinster-Op der Gare et circuleront via la route de Luxembourg – C.R. 121A vers Gonderange – C.R.122 vers Rodenbourg – suite itinéraire normal et vice-versa.

Ligne B14

Les courses d'autobus concernées au départ de Junglinster Gare circuleront via la route de Luxembourg – C.R.121A vers Gonderange – desserte exceptionnel de l'arrêt de Gonderange-op der Gare (respectivement Gonderange-Eeschëlerstr. au retour) – C.R.132 – suite itinéraire normal et vice-versa.

Lignes C11 et C20

Les courses d'autobus concernées circuleront après la desserte de l'arrêt de Rodenbourg-Am Duerf via le C.R.122 en direction de Gonderange – C.R.121A vers l'arrêt de Junglinster-Op der Gare – demi-tour – route de Luxembourg – suite itinéraire normal et vice-versa.

Ligne D01

Les courses d'autobus concernées circuleront après la desserte de l'arrêt de Gonderange-Schoul - via le C.R.121A vers l'arrêt de Junglinster-Op der Gare – demi-tour – route de Luxembourg – suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne sera pas desservi l'arrêt de Gonderange-Op der Gare respectivement l'arrêt de Gonderange-Eeschëlerstr.

Ligne E33

La course d'autobus au départ de Junglinster-Op der Gare circulera via la route de Luxembourg – C.R.121A vers Gonderange — C.R.122 vers Rodenbourg – suite itinéraire normal.

Ligne E36

Les courses d'autobus concernées en provenance de Dickweiler circuleront de Weydig via la N.14 vers Graulinger – N.11 vers Junglinster-Op der Gare – suite itinéraire normal et vice-versa.

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des transports publics
Service Transports RGTR

Copies: Gare de Luxembourg.
Permanence, Service Transports RGTR.
Exploitant(s) RGTR concerné(s).
Administration(s) Communale(s) de: Junglinster.